

Prix des SMS: l'ART va demander des comptes

Jusque ici assez discrète, l'Autorité de régulation des télécoms (ART) entre dans la polémique autour du prix des SMS. Dénoncés par les associations de consommateurs et le gouvernement, les tarifs de ces messages courts génèreraient des marges monstrueuses (80%) pour les opérateurs. Aujourd'hui, c'est donc l'ART qui en rajoute une couche.

Dans une interview à *la Tribune*, son président Paul Champsaur est presque menaçant. Les tarifs des SMS pourraient être baissés de manière autoritaire en 2005. Une étude va être menée et « *Si nous arrivons à la conclusion qu'une régulation est nécessaire, nous pourrions imposer au premier trimestre 2005 une baisse des tarifs de gros des SMS pour qu'ils reflètent mieux les coûts* », dit-il. L'étude préalable consistera en une consultation des acteurs puis du Conseil de la concurrence dont l'avis sera « *primordial* ». Au delà du prix des SMS, le régulateur constate que le marché français des mobiles est peu concurrentiel. L'ART rejoint donc l'avis de Bouygues Télécom qui a saisi le Conseil de la concurrence contre Orange et SFR pour abus de positions dominantes: les deux opérateurs détiennent 80% du marché. Pour Paul Champsaur, « *la dynamique concurrentielle donne depuis deux ou trois ans le sentiment de s'essouffler* ». « *Il y a moins d'innovations marketing, la baisse des prix se ralentit et la perspective de l'arrivée d'un nouvel entrant avec la quatrième licence UMTS s'éloigne* ». Comme le gouvernement, l'ART verrait d'un bon oeil le développement des opérateurs virtuels. Ces derniers ne disposent pas d'infrastructures mais utiliseraient les lignes des opérateurs existants contre le versement d'une redevance. « *On ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec l'absence d'opérateur mobile virtuel (MVNO)* », ajoute-t-il, en se déclarant favorable à la conclusion d'accords entre les opérateurs français installés « *et d'autres acteurs, dès lors que ceux-ci proposeront des offres raisonnables qui ne déséquilibreront pas le marché* ». On sait que SFR est actuellement en négociations avec PhoneHouse sur ces questions. « *Les accords devront permettre aux MVNO d'avoir la pleine propriété de leurs cartes SIM, de leur base de clientèle et une totale liberté commerciale* », explique-t-il en prenant comme exemple les accords conclus par Virgin avec des distributeurs en Grande-Bretagne ou ceux conclus dans le même pays entre un opérateur fixe, BT, et Vodafone.